CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Direction de la communication

Agen, vendredi 23 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTINUITÉ DE SERVICE DES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX
Modalités pour la semaine du 26 au 30 avril

Dans le cadre de la continuité de service du Conseil départemental durant cette période de confinement, voici les modalités d'accueil des centres médico-sociaux (CMS) pour la semaine à venir.

Le CMS Tapie (Agen) et celui de Fumel seront ouverts uniquement le matin.

Tous les autres CMS, c'est-à-dire les CMS Montanou et Louis-Vivent (Agen) et ceux de Nérac, Marmande, Tonneins et Villeneuve restent ouverts toute la journée.

La fermeture ne concerne que l'accueil physique du public. L'accueil téléphonique est maintenu aux numéros habituels.

Par ailleurs, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) restera ouverte toute la journée aux conditions habituelles d'accueil physique et téléphonique. Les permanences de la MDPH en CMS pourraient être amenées à être modifiées. Dans ce cas, un accompagnement téléphonique sera proposé aux usagers qui avaient pris rendez-vous.

Toutes ces modalités sont valables pour la semaine prochaine du 26 au 30 avril et seront éventuellement amenées à évoluer en fonction de la situation.

Par ailleurs, l'accueil physique et téléphonique est maintenu à l'Hôtel du Département (Saint Jacques) dans les conditions habituelles.

Retrouvez toutes les coordonnées des centres médico-sociaux et autres services départementaux sur www.lotetgaronne.fr

Contact presse :
Matthieu Stievet**, **Directeur de la Communication
Tél. : 05 53 69 45 11 /
matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest